

No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

SEANCE REGULIERE DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE  
LA VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIEGE SOCIAL DE LA  
M.R.C. AU 630, RUE RICHELIEU, A BELOEIL, LE JEUDI 1ER  
MAI 1986, A 20H00.

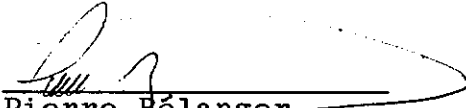
Etait présent:

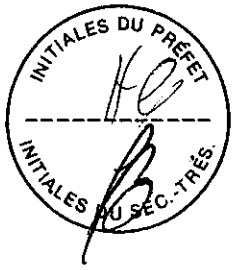
Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier et directeur  
général

Après une heure d'attente, monsieur Pierre Bélanger,  
secrétaire-trésorier constate qu'aucun membre du Conseil  
n'est présent. Il n'est donc pas possible de procéder à  
l'ajournement tel que stipulé à l'article 155 du Code  
municipal, puisque pour ce faire au moins deux membres  
du Conseil doivent être présents.

La séance est donc annulée.

Il est 21h00.

  
Pierre Bélanger  
secrétaire-trésorier



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

No de résolution  
ou annotation